



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE
L'ASSAINISSEMENT



Rapport de résultats 2018

Programme d'amélioration des services
d'eau potable et d'assainissement en milieu
rural

PASEPAR - SEN1203011

SENEGAL

Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
ACRONYMES	5
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....	8
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	8
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	10
1.3 AUTO EVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	12
1.3.1 <i>Pertinence</i>	12
1.3.2 <i>Efficacité</i>	12
1.3.3 <i>Efficiency</i>	12
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	13
1.4 CONCLUSIONS	13
2 MONITORING DES RESULTATS.....	15
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	15
2.1.1 <i>Contexte général</i>	15
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	15
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	15
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	16
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	16
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	18
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	19
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	21
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	21
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	22
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	24
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	24
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	25
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	25
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	28
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	28
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	29
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	29
3 THEMES TRANSVERSAUX	31
3.1 GENRE.....	31
3.2 ENVIRONNEMENT	32
4 GESTION DES RISQUES GESTI THEMES TRANSVERSAUX....	34
5 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	36
5.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	36
5.2 RECOMMANDATIONS.....	36
5.3 ENSEIGNEMENTS TIRES	36

6	ANNEXES	38
6.1	CRITERES DE QUALITE	38
6.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	41
6.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	42
6.4	APERÇU DES MORE RESULTS	42
6.5	RAPPORT BUDGETAIRE AU 31 JANVIER 2019	43
6.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	49

Acronymes

ABS	Aide Budgétaire Sectorielle
ACF	Action Contre la Faim
SAEP	Système d'adduction en eau potable
AEP(A)	Approvisionnement en Eau Potable (et Assainissement)
AGEX	Agence d'Exécution
ANO	Avis de Non-Objection
ANSND	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APD	Avant-Projet Détaillé
ARD	Agence Régionale de Développement
ASUFOR	Association d'Usagers de Forage
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté (= CLTS en anglais)
ATI	Assistant Technique International
ATJ	Assistant Technique Junior
ATN	Assistant Technique National
BAD	Banque Africaine de Développement
BARVAFOR	Projet de Bassin de Rétention et de Valorisation des Forages
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BPF	Brigade des Puits et Forages
BPO	Budget Programme par Objectif
CC-PEPAM	Cellule de Coordination du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
CCCC (4C)	Campagne de Communication pour le Changement de Comportement
CDSMT	Cadre des Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CHA	Comité d'Hygiène et d'Assainissement
CMO	Convention de Mise en Œuvre
CONGAD	Confédération des ONG d'Appui au Développement
CR	Communauté Rurale
CS	Convention Spécifique
CSE	Conseil Supérieur de l'Eau
CSO	Country Status Overview
CTS	Comité Technique de Suivi
CUI	Cadre Unifié d'Intervention
DA	Direction de l'Assainissement
DAGE	Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCFE	Direction de la Coopération Financière et Économique
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DGPPE	Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau
DHP	Direction de l'Hygiène Publique
DH	Direction de l'Hydraulique

DPES	Document de Politique Economique et Sociale
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DRH	Division Régionale de l’Hydraulique
DSP	Délégation de Service Public
DTF	Dossier Technique et Financier
EAA	Eau et Assainissement pour l’Afrique (organisation)
EDS	Enquête Démographie et Santé
ENABEL	Agence Belge de Développement (anciennement BTC/CTB)
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
ETR	End Term Review (Revue Finale)
ESAM	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FED	Fonds Européen de Développement
GIE	Groupement d’Intérêt Economique (structure de droit privée)
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GBS	Gender Budget Scan
GRET	Groupe de Recherche et d’Echanges Technologiques
IDA	International Development Association (groupe de la Banque Mondiale)
IEC	Information, Education et Communication
JICA	Japan International Cooperation Agency
JMP	Joint Monitoring Program (programme conjoint OMS/UNICEF)
LODDT	Loi d’Orientation pour le Développement Durable des Territoires
LPS	Lettre de Politique Sectorielle
LuxDev	Lux Développement
M&E	Monitoring et évaluation
MFEEF	Ministère de la femme, de l’Enfance et de l’Entrepreneuriat Féminin
MEFP	Ministère de l’Economie, des Finances et de la Planification
MHA	Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement
MTR	Mid Term Review (Revue à mi-parcours)
OFOR	Office des Forages Ruraux
ODD	Objectif de Développement Durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAS	Office National de l’Assainissement du Sénégal
ONG	Organisation non-gouvernementale
OPS	Opérations
PAGIRE	Plan d’Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAREE	Programme d’Appui à la Réalisation d’Etudes et d’Expertise
PASA LOU-MA-KAF	Projet d’Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine
PASEPAR	Programme d’Amélioration des Services d’Eau Potable et d’Assainissement dans le Bassin Arachidier
PEPAM	Programme d’Eau Potable et d’Assainissement du Millénaire
PEPAM-BA	Programme d’Eau Potable et d’Assainissement du Millénaire – Bassin Arachidier

PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PHAST	Participatory Hygiene and Sanitation Transformation
PIB	Produit Intérieur Brut
PLD	Plan Local de Développement
PLHA	Plan local d'Hydraulique et d'Assainissement
PNDL	Programme National de Développement Local
PNES	Partenariat National de l'Eau au Sénégal
PSE	Projet Sectoriel Eau
PSEA	Projet Sectoriel Eau et Assainissement
PSMRE	Plan Stratégique de Mobilisation des Ressources en Eau
PTIP	Programme Triennal d'Investissements Publics
PTF	Partenaire Technique et Financier
PUDC	Programme Unifié de Développement Communautaire
PUMA	Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers
RAC	Revue Annuelle Conjointe (du PEPAM)
RAF	Responsable Administratif et Financier
REGEFOR	Réforme de la Gestion des Forages Ruraux motorisés
REP CTB	Représentation de la CTB au Sénégal
SANPLAT	Sanitation Platform
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SDE	Sénégalaise des Eaux
SNAR	Stratégie Nationale d'Assainissement Rural
SNDES	Stratégie Nationale de Développement Economique et Social
SNEEG	Stratégie Nationale de l'Equité et de l'Egalité de Genre
SNH	Service National d'Hygiène
SMCL	Structure Mixte de Concertation locale
SONEES	Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal
SONES	Société Nationale des Eaux du Sénégal
SPEPA	Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement
SRA	Service Régional de l'Assainissement
STEFI	Suivi Technique et Financier
SSE	Système de Suivi-évaluation
SWAp	Sector Wide Approach
TCM	Toilette à Chasse Manuelle
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UC-PEPAM	Unité de Coordination du PEPAM
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UGP	Unité de Gestion de Projet
UNICEF	United Nations Children's Fund
USAID	United State Agency for International Development
VIP	Ventilated Improved Pit (latrine à fosse ventilée)
WSP	Programme Eau et Assainissement (administré par la Banque Mondiale)

1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

1.1 Fiche d'intervention

N° d'intervention DGCD	NN 3013639
Code Navision CTB	SEN 12 030 11
Institution partenaire	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Durée de l'intervention	72 mois (à partir de la signature de la CS, le 25/11/2014)
Date de démarrage de l'intervention	01/01/2015
Contribution du pays partenaire	0,350 million EUR
Contribution belge	6,5 millions EUR + 2 millions EUR en coopération déléguée du Grand-Duché du Luxembourg
Secteur (codes CAD)	14010 (Politique et gestion administrative du secteur de l'eau), 14015 (Préservation des ressources en eau (y compris collecte de données)), 14031 (Approvisionnement en eau potable – dispositifs de base), 14032 (Assainissement – dispositifs de base)
Objectifs globaux	• Atteindre les objectifs sectoriels en 2020 (eau potable) et 2025 (assainissement) en matière d'accès aux services d'eau et d'assainissement en milieu rural ; • Diminuer l'incidence des maladies directement liées à un accès insuffisant à l'eau et à l'assainissement et à des conditions d'hygiène insuffisantes ; • Réduire la pauvreté et augmenter le bien-être économique et social des populations rurales, notamment en matière de services publics de base ; • Réduire les inégalités entre les hommes et les femmes et améliorer l'accès à l'assainissement et à l'eau potable des groupes vulnérables.
Objectif spécifique	• Les services d'eau potable et d'assainissement fournis aux populations rurales de la zone d'intervention sont améliorés quantitativement et qualitativement, de manière durable et dans le respect d'une approche intégrée en matière de gestion des ressources en eau
Résultats	• Résultat 1 : Eau potable : Les populations rurales des six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un service public d'eau potable répondant aux normes de qualité en vigueur au Sénégal (20 000 personnes bénéficient du service via des réseaux neufs et 60 000 via une amélioration de la qualité de l'eau). • Résultat 2 : Hygiène et assainissement : Les populations rurales des six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière

	d'hygiène sont améliorées (70 000 personnes voient leur dispositif d'assainissement amélioré). • Résultat 3 : Gestion intégrée des ressources en eau : Les ressources en eau sont mieux connues et gérées de manière rationnelle, dans le respect des intérêts des différents groupes d'utilisateurs.
Année couverte par le rapport	2018

1.2 Exécution budgétaire

Contribution belge :

SEN1203011-PASEPAR	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2018
		Années précédentes	Année couverte par le rapport		
		2015 - 2017	2018	2019-2020	
A- Eau Potable	2 798 352 €	2 018 785 €	418 046 €	361 521 €	87%
B- Assainissement	1 864 534 €	671 230 €	576 827 €	616 477 €	67%
C- GIRE	1 267 120 €	489 238 €	309 240 €	468 642 €	63%
D- Réserves	25 000 €	0 €	0 €	25 000 €	0%
E- Moyens Général	2 379 856 €	1 282 171 €	269 860 €	827 824 €	65%
Frais de gestion coopération déléguée	165 138 €	165 138 €	0 €	0 €	100%
TOTAL	8 500 000 €	4 626 562 €	1 573 974 €	2 299 464 €	74%

Contrepartie sénégalaise : Il n'y a pas eu d'exécution de ce budget ci-dessous en 2018.

Article	Paragr.	Ligne	Libellés	Montant alloué LFI 2018 (FCFA)	Montant réaménagé (FCFA)
23	4	3	Ouvrages d'alimentation en eau potable	70 000 000	31 174 384
62	3	1	Contrôle de travaux	0	23 541 000
24	4	4	Matériels équipement hydraulique	30 000 000	0
62	1	4	Carburant	10.000.000	0
24	2	1	Acquisition de matériels informatiques	0	0
62	6	9	Supports de communication	0	14 325 000
23	4	4	Ouvrages d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	75 000 000	92 361 216
62	3	2	Honoraires et commission	0	23 598 400
TOTAL				185.000.000	185 000 000

1.3 Auto évaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

Pertinence	Performance
	A

Le Sénégal et la Belgique sont tous les deux (02) engagés dans l'atteinte des objectifs de développement durables d'ici 2030 dont l'eau et l'assainissement sont inscrits pour un « accès universel » (ODD 6).

Le PASEPAR reste ainsi toujours pertinent pour promouvoir un développement durable et inclusif de la population rurale du bassin arachidier à travers l'amélioration de la qualité des services d'eau potable et d'assainissement.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Résultat 1 eau potable	A
Résultat 2 assainissement	A
Résultat 3 GIRE	B
Efficacité globale du projet	B

L'objectif « d'amélioration quantitativement et qualitativement et de manière durable des services d'eau potable et d'assainissement fournis aux populations rurales du département de Linguère, des régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick », assigné au PASEPAR, sera atteint et même dépassé au vu des résultats des outputs (Cf partie des outputs dans le rapport). En effet, dès 2017, les objectifs du PASEPAR en termes d'accès à l'eau potable dans le département de Linguère ont été atteints. En 2018, c'est ceux de l'amélioration de la qualité physique et bactériologique qui ont été atteints, ainsi les objectifs en matière de GIRE le seront certainement en 2019. Il en sera de même pour l'assainissement.

L'enquête de satisfaction menée par l'OFOR, afin d'évaluer l'impact de l'activité du délégataire SEHO (opérateurs privés en délégation de service sur un périmètre donné) actif depuis plus d'une année, conclue que : « Malgré quelques velléités de résistances perçues dans les propos de certaines personnes lors des « focus groups », force est de reconnaître que la mise en œuvre de la réforme de l'hydraulique rurale est globalement bien acceptée par les populations dans la zone d'affermage axe Notto, Diosmone, Palmarin (régions de Thiès et régions de Fatick) et au nord du Sénégal, sur l'axe Gorom Lamsar.

Près de 98% des abonnés acceptent le principe du paiement de l'eau contre 2% qui considèrent que l'eau doit être gratuite. Le transfert de la gestion et de l'exploitation à un opérateur privé est aussi bien apprécié car 70% des usagers sont satisfaits des prestations de l'opérateur privé.

1.3.3 Efficience

	Performance
Résultat 1 eau potable	B
Résultat 2 assainissement	A
Résultat 3 GIRE	B
Efficience globale du projet	B

En ce qui concerne le volet eau potable, l'efficience a été bonne puisque sur le système de mini transfert de l'approvisionnement en eau potable (AEP) de Koumbal, a été réceptionné et mis en service, la gestion transitoire des 5 nouveaux réseaux de Linguère mis en place dans les délais impartis et sans ajustements budgétaires considérables. L'objectif lié à l'amélioration de la

qualité physico chimique a été dépassé avec l'installation du mini château d'eau pour alimenter le village de Sinthiou mboutou (village où une nappe de bonne qualité d'eau a été trouvée et qui alimente l'AEP de Koumbal).

Pour l'assainissement, l'efficacité est très bonne, le nombre de latrines initialement planifié a été dépassé grâce à un système de suivi trimestriel avec toutes les parties prenantes (Direction assainissement, PASEPAR, Services régionaux de l'assainissement).

La réalisation des activités de la GIRE par le personnel de la DGPPE, avec le recrutement d'assistants techniques nationaux, contribue à l'efficacité dans la mise en œuvre des activités GIRE du PASEPAR.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Résultat 1 eau potable	A
Résultat 2 assainissement	A
Résultat 3 GIRE	A
Durabilité potentielle	A

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), à travers la cellule de coordination du PEPAM (CC-PEPAM), assure la coresponsabilité de la mise en œuvre du programme et les activités sont réalisées (processus de contractualisation et suivi) par les différentes directions du MHA et offices ou agences (OFOR) qui ont le rôle d'agences d'exécution des différents volets.

L'intervention étant bien intégrée aux différentes directions, elle contribue directement au renforcement des capacités de ces dernières, notamment par la mise à disposition d'expertise internationale dans l'optique d'un transfert de compétences.

La durabilité des infrastructures d'assainissement à construire est assurée par la part importante de l'Information, de l'Education et de la Communication (IEC), des plans de communication de la nouvelle stratégie nationale qui replace le bénéficiaire au cœur de l'amélioration de son assainissement et qui prévoit à cette fin une subvention limitée au bénéficiaire. L'implication du secteur privé local dans l'approche marché de l'assainissement avec entre autres la formation de maçons, la sélection d'opérateurs privés pour construire les latrines est un gage de durabilité. La gestion des trois sani-boutiques construits dans le département de Mbacké a été déléguée aux opérateurs privés de cette localité.

La stratégie d'opérationnalisation des activités GIRE par la direction, elle-même appuyé par l'assistance technique continue au sein de la Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau (DGPPE) est également un facteur de durabilité dans la mesure où des outils techniques et de gestion sont développés et implémentés par le personnel même.

1.4 Conclusions

- Le PASEPAR est un programme dont la pertinence reste forte ;
- Les résultats prévus ont été atteints et même dépassés pour la plupart des outputs;
- L'ancrage de l'intervention au niveau de la CC-PEPAM permet d'avoir une harmonisation avec l'ensemble du secteur et une coordination efficace avec les autres PTFs du secteur en particulier les programmes du Grand-Duché du Luxembourg et de l'Union européenne ;
- Les difficultés observées en 2017 dans la réalisation du résultat « assainissement » ont été surmontés et les mesures de correction entreprises ont portées du fruit au vu des résultats atteints en assainissement pour l'année 2018 ;
- Malgré des retards dans les livrables à produire en 2018, la planification opérationnelle 2019 de la convention de subsides nous donne de croire que les résultats en matière de GIRE

seront également atteints ;

- La mise en œuvre par les agences d'exécution (AGEX) assure une appropriation adéquate de l'intervention par les institutions responsables.

Fonctionnaire exécution	Fonctionnaire exécution ENABEL
Amadou Diallo	Corine Niox DIOUF
	

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'année 2018 a été déclarée année sociale par le Président de la République en renforcement de la mise en œuvre de l'axe II, « Capital humain protection sociale et développement durable » du Plan Sénégal émergent (PSE).

En 2018, le Sénégal a procédé au changement de son « année de base » des comptes nationaux ou année de référence des structures et des agrégats macroéconomiques. L'année 2014 est ainsi retenue comme nouvelle base des comptes nationaux en remplacement de la base 1999. Le changement d'année de base a permis d'intégrer toutes les activités émergentes qui n'étaient pas couvertes ou insuffisamment prises en compte dans la base de 1999, dont la couverture de l'hydraulique rurale et du portage d'eau en milieu rural, l'intégration des activités de production de l'aquaculture et de la pêche continentale, etc.

En 2018, le Gouvernement Sénégalais a obtenu auprès de la Banque mondiale un financement d'un montant total de 130 millions USD pour l'« accroissement de l'accès à des services durables d'eau potable et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain dans la zone centre du pays et de renforcer les capacités de planification et de suivi des ressources en eau ». Ce programme est actuellement dans sa phase de démarrage.

2.1.2 Contexte institutionnel

En 2018, le décret 2018 – 1367 portant organisation du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement est a été signé, officialisant ainsi le regroupement du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement précédemment éclaté entre plusieurs départements ministériels. Il introduit des innovations majeures dont :

- L'élargissement des missions des directions nationales pour un pilotage plus efficient du secteur et pour le contrôle des établissements publics et sociétés nationales ;
- La mise en place d'une cellule de planification et de coordination et de suivi des projets/programmes qui assure une meilleure gestion des interventions par le regroupement de la cellule de coordination du programme eau potable et assainissement pour le millénaire (PEPAM) et la cellule des études et de la planification (CEP) ;
- La création d'une cellule informatique ;
- La mise en place d'une cellule juridique ;
- Le rattachement de la cellule genre au Secrétariat général pour une meilleure prise en compte de la dimension genre dans toutes les activités du Ministère.

Pour rappel, le PASEPAR est ancré au sein de la cellule de planification et de coordination et de suivi des programmes (ex Unité de coordination du PEPAM). Cet ancrage demeure pertinent dans la mesure où le PASEPAR est mis en œuvre par les différentes agences d'exécution (Agex) qui sont les diverses Directions ou offices du ministère (Direction de l'Hydraulique -DH ; Direction de l'Assainissement-DA ; Office des Forages Ruraux - OFOR ; Direction de la Gestion et la Planification des Ressources en Eau - DGPRE) et que la Cellule de coordination du PEPAM possède une grande expérience de travail avec ces dernières.

Il n'a pas été nécessaire d'effectuer de changement dans le dispositif institutionnel du PASEPAR avec l'avènement de ce nouveau décret.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le PASEPAR est mis en œuvre suivant la modalité « co gestion » dans la quasi-totalité de ses budgets.

Quatre conventions de subsides sont actuellement en cours d'exécution. Trois font suites à un appel à proposition aux ONG lancé en 2015 et l'une est signée avec la DGPPE.

En 2019, la modalité régie est préconisée pour toutes nouvelles activités à lancer pour garantir une contractualisation, au plus tard, en fin mai et la mise en œuvre effective dans la durée du projet.

L'année 2019, sera la dernière année opérationnelle du PASEPAR.

2.1.4 Contexte HARMO

L'intervention s'efforce de mettre en application le principe d'harmonisation avec les autres acteurs de développement. Le fait que le partenaire national, la cellule de coordination du - PEPAM, soit aussi responsable de l'exécution des différents autres projets/programmes est une opportunité pour construire des synergies pertinentes avec les autres interventions.

En 2018, les différentes synergies et harmonisations mises en place sont les suivantes :

- Synergie avec le programme du Luxembourg (SEN 030) pour :
 - a) un appui à la direction de l'assainissement (DA) dans la construction d'infrastructures régionales : partage de financement pour mobiliser un consultant en charge de l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) et le suivi des travaux, application d'un modèle unique d'infrastructure (conçue dans le cadre du programme de l'Union européenne) pour toutes les régions ;
 - b) la réalisation de 1250 latrines familiales dans la région de Thiès par le PASEPAR, à la suite d'activités de mobilisation de la demande en latrines familiales (activités d'information, d'éducation et de communication sur l'hygiène et l'assainissement) réalisé par la DA dans le cadre du programme de LuxDev.
- Synergie entre le PASEPAR, les projets ACCESS de l'USAID en Casamance et AICHA de l'UE dans la région de Saint Louis mis en œuvre par le GRET, sur l'approche marché et pour des mises en place avec la Direction de l'assainissement des mécanismes et mesures de pérennisation des sani boutiques de Diourbel. Deux visites d'échanges ont déjà été effectuées entre AICHA et PASEPAR. Une autre sera organisée en 2019 dans la zone d'intervention d'ACCESS (à Ziguinchor). Le projet ACCESS a développé une approche « marché » beaucoup plus poussée en comparaison à l'approche marché du PASEPAR avec les techniques de vente qui sont développées, mais avec toujours une subvention dite cachée pour les ménages vulnérables.
- Harmonisation et coordination des interventions en GIRE, auprès de la DGPPE. Ainsi, une capitalisation croisée des expériences de GIRE locale, au sein de trois unités de gestion et de planification de l'eau (UGP) est menée sous la coordination de la DGPPE. L'analyse comparative des 3 expériences GIRE menées par les ONG ACRA, Eau Vive et le GRET permettra d'analyser la subsidiarité et ses modalités d'application et d'interroger la mobilisation des acteurs, ses leviers d'actions et ses limites.

2.2 Performance de l'outcome



Le PASEPAR s'inscrit dans le cadre programmatique du secteur de l'eau et de l'assainissement avec comme acteurs principaux les services centraux et déconcentrés du gouvernement sénégalais, et a ancré son système de suivi évaluation dans celui du pays.

Le système de suivi évaluation du secteur de l'eau et l'assainissement est basé sur, en ce qui concerne la « desserte » en eau potable, l'inventaire de tous les ouvrages des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) réalisés aussi bien par le MHA, les autres ministères à travers leurs projets et programmes (PASA LOU-MA-KAF, PUMA, PUDC, etc), la société civile (ONG, association villageoise, etc.), les communes, etc...

En effet, selon le Code des obligations civiles et commerciales (COCC), l'intégration d'un bien dans le domaine public résulte de la constatation d'un état de fait existant : celui de l'affectation à l'usage du public ou à un service public. Un SAEP étant affecté à l'usage public et à un service rentre de facto dans le patrimoine de l'Etat quel que soit la personne morale ou physique qui le réalise. L'Office des forages ruraux (OFOR), société de patrimoine a été mis en place pour la gestion des SAEP en milieu rural.

Pour les données statistiques de sous-secteur de l'assainissement, ce sont les données de l'Enquête démographique et de santé du Sénégal (EDS) menée annuellement depuis 2011, qui sont utilisés pour analyser les performances du Sénégal en matière d'accès à un assainissement durable.

En 2017, le secteur de l'eau et l'assainissement a menée avec l'accompagnement de l'Agence nationale des statistiques et de la démographie, des enquêtes ménages sur « l'accès » à l'eau potable et à l'assainissement.

Les performances sectorielles pour l'année 2018, ne seront disponible que dans le 4^{ème} trimestre de 2019. Ce rapport renseigne donc les performances du secteur de l'eau potable et l'assainissement pour l'année 2017, publiées dans le 4^{ème} trimestre de 2018.

2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les services d'eau potable et d'assainissement des populations rurales de la zone d'intervention sont améliorés quantitativement et qualitativement, de manière durable et dans le respect d'une approche intégrée en matière de gestion des ressources en eau										
Indicateurs		Valeur de la Baseline = valeur année 2014	Valeur cible année 2015	Valeur mesurée 2015	Cible année 2016	Valeur mesurée 2016	Cible année 2017	Valeur mesurée 2017	Cible année 2018	Valeur mesurée 2018 ¹
OS 01	% d'accès à l'eau potable dans les régions touchées par le PASEPAR	85%	86%	87,4%	87%	90,7%	89%	ND	90%	Disponible en 2019
OS 02	% de l'eau distribuée répondant aux normes de potabilité dans les 5 régions du bassin arachidier	69%	71%	72%	73%	73%	76%	ND	79%	Disponible en 2019
OS 03	% d'accès à l'assainissement rural dans les 4 régions touchées par le PASEPAR	46%	49%	45%	53%	48%	58%	52%	60%	Disponible en 2019
OS 04	Montant reversé à la DGPPE	42 M CFA	23 M CFA	34 M CFA	25 M CFA	44 M CFA	40.M CFA	61 M CFA	50 M CFA	49 M CFA

En 2017, seul le taux d'accès à l'eau potable au niveau national est disponible, les données régionales n'ont pas été publiées par le Ministère.

¹ Pour les indicateurs 01, 02 ; 03, ils sont mesurés à partir d'EDS. Et EDS 2018 sera disponible en septembre 2019

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les résultats du PASEPAR obtenus en 2018 en matière d'accès durable de la population de la zone d'intervention à un service en eau potable en quantité, qualité et de manière durable contribuent aux résultats sectoriels de la zone d'intervention à côté des autres projets / programmes dont les PUDC, le PASA LOU-MA-KAF, le PUMA, etc. mais également toutes les activités développées par l'OFOR dans le cadre du budget consolidé d'investissement du Gouvernement sénégalais.

Ainsi en 2017, rien que pour le PUDC, 37 systèmes d'adduction d'eau potable ont été réalisés dans les régions de Louga, Kaolack, Kaffrine et Fatick pour l'approvisionnement en eau potable de plus de 100 000 personnes supplémentaires. A ces résultats peuvent s'ajouter les 24 000 personnes approvisionnées en eau potable par le PASEPAR dans le département de Linguère.

2.2.3 Impact potentiel

Indicateurs (source baseline)	Valeur 2014 (baseline)	Valeur cible 2015	Valeur mesurée 2015	Valeur cible 2016	Valeur mesurée 2016	Valeur cible 2017	Valeur mesurée 2017	Valeur cible 2018
Taux d'accès national à l'eau potable en milieu en rural	70,8%	72%	70,7%	75%	89,5%	78%	91,3%	80%
Taux national d'accès à l'assainissement amélioré en milieu rural	32,3%	37%	33%	43%	38,7%	49%	42,3%	55%

Les performances nationales du sous-secteur de l'eau potable en milieu rural, en 2017, s'expliquent par la réalisation de forages, de châteaux d'eau et de réseaux d'adduction d'eau multi-villages à travers le PASEPAR avec les 5 SAEP du département de Linguère, le Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC), le PUMA, la SONES, l'OFOR, etc.

En 2017, dans le domaine de l'hydraulique rurale, la mobilisation, au niveau national, des financements porte sur un portefeuille actif de neuf (09) projets et programmes pour un volume global de 43 milliards de FCFA. Ainsi, le taux d'accès global en milieu rural se situe à 91,3% en 2017 contre 89,5% en 2016, soit une légère hausse par rapport à la cible (90%). Ce résultat est imputable à la réalisation de 121 forages, de 96 châteaux d'eaux, de 1 294 bornes fontaines et de 2813 km de linéaire de réseau d'adduction d'eau.

Afin de booster les résultats et parvenir à un accès universel (ODD), il convient d'accélérer la mise en œuvre de la phase 3 du SEN PUDC et la finalisation des programmes en cours ; (ii) de mettre en œuvre les investissements de sécurisation de l'accès et d'amélioration de la qualité de l'eau aux plans bactériologique et physico-chimique ; (iii) de développer et rendre opérationnels les systèmes efficaces de gestion du patrimoine et de contrôle d'exploitation ; (iv) d'améliorer l'environnement économique et fiscal des délégations de service public.

Pour ce qui est de l'assainissement en milieu rural, **le taux d'accès des populations rurales** à des installations sanitaires améliorées s'établit à 42,3% en 2017 contre 38,7% en 2016 soit une hausse de 3,6 points. Les résultats liés à l'assainissement rural ont évolué positivement grâce aux efforts faits dans la construction des latrines et des édicules publics. Ainsi, 2 393 latrines et 27 édicules publics ont été réalisés en 2017.

Dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau, d'importantes actions ont été menées en 2017. Il s'agit notamment de la mise en services de 11 nouvelles stations de mesure hydrologique, de l'organisation de 48 missions pour le suivi hydrologique et piézométrique, de la numérisation de 1 614 rapports de forages, et de la conduite de huit études hydrogéologiques.

En conclusion, le secteur de l'eau potable et de l'assainissement a fait d'importants progrès en 2017. Cependant, des efforts devront permettre de renforcer les actions dans le but d'atteindre les cibles de l'assainissement et d'améliorer la qualité et la disponibilité de l'eau, des conditions essentielles pour relever les défis d'un développement durable.

Avec l'appui de la Banque mondiale, 100 000 latrines supplémentaires seront réalisées dans le bassin arachidier dans les 2 ans à venir.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les populations rurales des six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un service public d'eau potable répondant aux normes de qualité en vigueur au Sénégal (20 000 personnes bénéficient du service via des réseaux neufs et 30 000 via une amélioration de la qualité de l'eau).										Remarques
Code	Indicateurs	Valeur de la Baseline (2014)	Valeur mesurée année 2015	Valeur cible année 2016	Valeur mesurée 2016	Valeur cible année 2017	Valeur mesurée 2017	Valeur cible année 2018	Valeur mesurée 2018	
AEP-R01	Nombre de personnes qui bénéficient d'un accès à l'eau potable dans le département de Linguère via la construction de nouvelles AEP	0	0	20 000	24 000	20 000	24 000	20 000	24 000	Atteint et même dépassé depuis fin 2016
AEP-R02	Nombre de personnes qui voient la qualité de leur eau de boisson améliorée. Deux sous-indicateurs sont associés : - AEP-R02-1 : qualité bactériologique	0	0	120 000	0	120 000	144 000	120 000	144 000	Atteint et même dépassé depuis fin 2017
	- AEP R 02 2 qualité physico-chimique	0	0	8 000	0	8 000	0	8 000	60 000	Atteint et même dépassé en 2018

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ²	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1- Nombre d'AEP bénéficiaires du fonds de soutien (Marchés de densification & d'optimisation de réseaux d'AEP)			X	
2- Transferts d'eau à moyenne distance réalisés	X			
3- Nombre de systèmes (réseaux AEP) ayant bénéficié de l'installation de 6 unités de chloration pour améliorer la qualité de l'eau à Linguère et Koumbal				X
4- Avancement de la mise en œuvre du plan de communication de l'OFOR (Communication sur l'installation des délégataires de Linguère et zone centre).		X		

Le retard dans les activités de densification de réseaux est dû à un défaut d'exécution de l'entreprise en charge de réaliser les travaux et celui des travaux d'optimisation de réseaux d'AEP aux problèmes de restriction budgétaire qu'a connu le PASEPAR en 2018.

En ce qui concerne l'installation des 6 pompes doseuses de chlore, le retard est imputable à un défaut d'estimation du budget de la commande au moment de lancer le marché. Le budget des 6 pompes doseuses de chlore étant calculé sur la base de coût unitaire de l'acquisition de 11. Toutes les offres des fournisseurs, reçus à la suite de la demande de prix étaient supérieures au budget planifié. Le marché a donc dû être relancé. Il a été attribué en fin 2018 et sera exécuté en 2019.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

En fin 2016, l'objectif du PASEPAR, d'amélioration du taux accès à l'eau potable dans le département de Linguère a été dépassé de 20%. Ainsi, 24000 personnes supplémentaires ont eu accès à l'eau potable dans le département de Linguère via la construction de 5 nouveaux systèmes d'adduction d'eau potable.

En 2017, l'objectif d'amélioration de la qualité bactériologique a aussi été dépassé de 20%, en effet 144000 personnes ont bénéficié de l'amélioration de la qualité bactériologique de leur eau de boisson à travers l'installation de 11 chlorateurs dans la région de Thiès.

En 2018, ce sont 8000 personnes supplémentaires qui ont eu accès à une eau répondant aux normes physico-chimiques de l'eau qui leur est distribué avec la réalisation d'un mini transfert sur le système d'adduction d'eau potable de Koumbal (SAEP). Le PASEPAR a fait alimenter ce SAEP de Koumbal par un forage d'un débit de 75m³/h dans la localité de Sinthiou Mboutou située à 10 km de Koumbal.

L'objectif d'amélioration de la qualité physico-chimique a également été dépassé de 20% avec l'installation d'un mini château d'eau dans la localité de Sinthiou Mboutou pour alimenter la population de cette localité en eau répondant aux normes physico-chimiques dans une optique

² A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

d'équité, vu que le forage a été réalisé dans leur village et que ce village n'était pas inclus dans le SAEF de Koumbal.

En 2019, le PASEPAR travaillera à :

- Donner accès à plus de 20000 personnes supplémentaires à l'eau potable avec l'optimisation et la densification de réseaux d'adduction d'eau potable dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Thiès ;
- Accompagner l'Office des forages ruraux (OFOR) à l'amélioration de la qualité bactériologique de l'eau potable desservie pour 32 000 personnes supplémentaires. Et de la continuité du service avec l'installation des opérateurs privés (fermiers) dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thiès ;
- Capitaliser, les expériences en eau potable à travers la production d'un film. Ce film sera également une contribution à l'organisation du forum mondiale de l'eau au Sénégal prévu en 2021.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les populations rurales des six régions de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées (40 000 personnes voient leur dispositif d'assainissement amélioré).											
Code	Indicateurs		Valeur de la Baseline 2014 (projet)	Valeur cible année 2015	Valeur mesurée 2015	Valeur cible 2016	Valeur mesurée 2016	Valeur cible 2017	Valeur mesurée 2017	Valeur cible 2018	Valeur mesurée 2018
H&A-R01	Impact des campagnes de communication de masse et de proximité (indicateur composite) sur les 4 régions										
H&A-R01-0	% ménages avec point de lavage des mains (4 régions)	EDS	24%	30%	32, 8%	32%	33%	34%	33,2%	35%	Données disponibles en septembre 2019
H&A-R01-1	% ménages avec point de lavage des mains + eau disponible (4 régions)	EDS	4,6%	3%	2,2%	1,5%	0,97%	1%	1,3%	0%	
H&A-R01-2	% de ménages avec point de lavage des mains + eau + savon	EDS	6%	8%	14%	11%	14,5%	14%	17%	30%	
H&A-R01-3	% de ménages utilisant des latrines améliorées	EDS	31%	49,1%	39,7%	51%	42,2%	56%	50%	60%	
H&A-R01-4	% de ménages utilisant latrines traditionnelles	EDS	28,4%	20%	33,3%	18%	28,2%	16%	31%	15%	
H&A-R01-5	% de ménages pratiquant la défécation à l'air libre	EDS ³	30,7%	31%	26,5%	29%	29,1%	27%	24%	25%	
H&A-R02	Amélioration de l'accès à un assainissement amélioré (Données collectées auprès des ONG)										
H&A-R02-1	Nombre de ménages bénéficiaires d'une latrine subventionnée		NA	NA	NA	630	0	2 063	22	2398	2826
H&A-R02-2	Nombre de personnes ayant pratiqué l'auto-construction de latrine améliorée		NA	NA	NA	Pour les ONG ces indicateurs seront renseignés à la fin du projet.					
H&A-R02-3	Nombre de personnes ayant pratiqué l'auto-construction de latrine traditionnelle (influence des activités IEC menées par les ONG à un niveau local)		NA	NA	NA						

³ EDS : Enquête démographique et de santé.

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1- Conception et mise en œuvre d'une campagne 4C (réalisation de film institutionnel)		X		
2- Renforcement des capacités des acteurs locaux de l'hygiène et de l'assainissement et notamment des services techniques déconcentrés		X		
3- Réalisation de latrines (Mise en œuvre de l'appel à projets ONG et Maîtrise d'ouvrage par la DA à Thiès)	X			

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Pour le PASEPAR, en termes de résultats atteints, 2018 est l'année de l'assainissement, comme 2017 était celle de l'eau potable.

La nouvelle stratégie d'assainissement rural adoptée en juin 2013 prévoit un passage progressif du système actuel à une situation où le ménage serait au centre du dispositif, avec un rôle d'encouragement de l'Etat via le financement des campagnes de communication pour le changement de comportement et une subvention réduite. L'enjeu étant de développer à la fois la demande et l'offre pour parvenir à un équilibre au niveau local.

Sur le plan du sous-secteur de l'assainissement, en 2017, nous observons au niveau des 4 régions d'intervention du PASEPAR, une augmentation du nombre de ménages disposant de latrines améliorées qui passe de 42,2% en 2016 à 50% en 2017. Nous observons également une augmentation du nombre de ménages disposant d'un dispositif de lavage des mains à la sortie de leurs toilettes améliorées. Ainsi parmi celles-ci, 17% dispose en 2017, d'un point de lavage des mains avec eau et savon contre seulement 14% en 2016. Ceci atteste du niveau de prise d'appropriation/ d'intégration de la population des mesures d'hygiène promulgué à travers les projets et programmes dont le PASEPAR.

Ainsi le PASEPAR, en matière d'éducation à l'hygiène et l'assainissement, a entre 2017 et 2018 formé 282 relais, 119 enseignants et 60 maçons. De plus, des activités d'information d'éducation et de communication (IEC) ont été menées par ces relais auprès de 4000 ménages, et les professeurs d'écoles ont instruit environ 5000 élèves. Ces activités d'IEC ont été conduites par les ONG World Vision, Eau Vive et Plan International grâce au financement du PASEPAR via les conventions de subsides.

L'impact de ces activités d'IEC se mesure également sur la diminution sensible du taux de défécation à l'air libre, entre 2016 et 2017 qui passent de 29% à 24%.

L'augmentation du taux d'utilisation de toilettes traditionnelles, non conforme aux normes d'assainissement, de 28% en 2016 à 31% en 2017, s'explique par une phase de transition entre la défécation à l'air libre et celle de l'utilisation de toilettes respectant les normes sanitaires ou de toilettes dites améliorées. Pendant cette phase, les populations construisent avec du matériel tout venant (pneus, dalles et fosses non conformes etc.) leur premières latrines le temps d'acquérir des toilettes dites améliorées répondant aux normes pour un accès à un assainissement durable

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

conformément aux indicateurs de l'ODD 6,1.

L'année 2019 sera l'année de clôture du projet, le focus sera mis sur la durabilité/pérennité des activités en assainissement et la capitalisation des résultats. Ainsi :

- Trois « boutiques de l'assainissement » seront construites dans le département de Mbacké (région de Diourbel). Ces « sani-boutiques » permettront d'augmenter « l'offre » en assainissement et faciliteront le « marketing » développé par l'ONG Eau Vive. Elles permettront également d'augmenter la « demande » auprès des ménages de par la proximité que ces boutiques de l'assainissement favoriseront. Le PASEPAR accompagnera ces sani-boutiques à stabiliser leur business modèle ainsi que le cadre institutionnel qui accompagnera l'utilisation /l'exploitation des « sani-boutiques » par les opérateurs de Mbacké ;
- Le PASEPAR accompagnera également la Direction de l'assainissement à organiser un forum de l'innovation 2019 afin de capitaliser sur les différentes expériences développées par les différents acteurs en application de la SNAR.

L'encadrer ci-après présente les résultats obtenus de l'expérience de la mise en œuvre d'une approche « marketing de l'assainissement en milieu pro pauvre ».

Le Marketing de l'assainissement à Diourbel	
Objectifs	Développer des financements innovants et durables pour la réalisation d'ouvrages d'assainissement amélioré pour les populations les plus vulnérables à travers une stratégie de « marketing »
Stratégies	- Développement d'une approche « marché ». En utilisant les techniques de « vente » pour susciter la demande auprès des ménages ; - Financement des latrines des ménages vulnérables par les communes ; - Réalisation (construction) des latrines par des opérateurs (trices) privés de la localité
Zone d'activités	ZONE D'INTERVENTION Missirah Vil.: 23 Mén.: 1146 Pop.: 9445 TMV:411hbts VMP:21hbts VPP: 2746 Taïf Vil.: 14 Mén.: 513 Pop.: 4538 TMV: 324hbts VMP:104hbts VPP:647hbts Touba Fall Vil.: 21 Mén.: 654 Pop.: 6977 TMV:332hbts VMP:42hbts VPP: 848hbts Sadio Vil.: 19 - Mén.: 1175 Pop.: 13 780 – TMV:725hbts VMP: 99hbts – VPP:2827hbts Nombre de villages concernés : 77 - Taille moyenne des villages : 448 habitants Le village le moins peuplé (VMP) : 21hbts à Taïba Ndiaye/Missirah - Le village le plus peuplé (VPP) : 2827 à Sadio Mbayard/Sadio Raisons du choix: vil. FDAL meilleurs résultats en terme d'éradication de la DAL – Passage à une échelle supérieure d'assainissement
Résultats :	• Nombre de latrines améliorées, réalisées et utilisées au profit de 11 500 personnes de 4 communes du département de Mbacké : 821/1150 soit 71% NIVEAU DE RÉALISATION NOMBRE DE LATRINES RÉALISÉES PAR TRIMESTRE ÉVOLUTION DES RÉALISATIONS TYPE DE LATRINES RÉALISÉES • 43 maçons formés • 69 leaders villageois renforcés en hygiène et assainissement • 66 enseignants formés en bonnes pratiques de l'hygiène et d'assainissement • Plus de 3000 élèves sensibilisés sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement • Plus de 70 % des ménages avec un dispositif de lavage des mains avec de l'eau et du savon

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les ressources en eau sont mieux connues et gérées de manière rationnelle dans le respect des intérêts des différents groupes d'utilisateurs.								
Code	Indicateurs	Valeur de la Baseline 2015	Valeur cible 2016	Valeur mesurée 2016	Valeur cible 2017	Valeur mesurée 2017	Valeur cible année 2018	Valeur mesurée 2018
GIR-R01	Capacité DGPRES à collecter régulièrement des données (composite)							
GIR-R01-1	Nombre de piézomètres du réseau national opérationnels	168	173	168	180	168	186	193
GIR-R01-2	Nombre de stations hydrologiques du réseau national opérationnelles	40	43	40	45	40	45	45
GIR-R01-3	Budget annuel de la DGPRES consacré au financement du réseau national de mesure (CFA)	22,6 M	25 M	34,13M	26 M	44,6M	27,13 M	50 M
GIR-R02	Niveau de disponibilité et de diffusion des données sur les ressources en eau dans la zone concernée par le PASEPAR (composite)							
GIR-R02-1	% de conformité des données dans la base de données nationale PROGRES	25%	50%	50%	80%	70%	90%	100%
GIR-R02-2	Nombre de numéros IRH créés chaque année ⁵	8851	50	0	75	0	75	0
GIR-R03	Niveau de connaissance et de maîtrise des usages de l'eau (composite)							
GIR-R03-1	Nombre total d'autorisations de prélèvement	242	430	312	550	368	700	418
GIR-R03-2	Nombre de points de prélèvements pour lesquels les prélèvements réels sont connus	60	120	75	170	97	220	197

⁵ Pas de nouveaux ouvrages saisis depuis 2014

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1- Etudes sur les potentialités des nappes superficielles		X		
2- Suivi des ressources en eau de surface (Suivi interne, étude sur le monitoring des eaux de surface, installation station hydrologique)			X	
3- Etude amélioration du système de redevance		X		
4- Recherche action territorialisée		X		
5- Amélioration des bases de données PROGRES II et SIEAU			X	
6- Edition de l'atlas de l'eau			X	
7- Mobilisation des PTF du sous-groupe thématique GIRE			X	

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités GIRE du PASEPAR s'inscrivent dans le Plan d'action de la gestion des ressources en eau potable (PAGIRE) 2007 – 2015.

Pour l'atteinte de l'objectif « d'une meilleure connaissance, d'une gestion rationnelle des ressources en eau et dans le respect des intérêts des différents groupes d'utilisateurs », le PASEPAR a signé une convention de subsides avec la Direction de la gestion et de la planification des ressources du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (MHA). Notons que, la DGPRE a le mandat, entre autres, de centraliser toute l'information liée à la gestion des ressources en eau au Sénégal. À ce titre, elle :

- collecte (piézométrie, hydrochimie, prélèvements, rejets, usages, qualité, documents, cartes) ;
- archive (banques/bases de données, référentiels spatiaux, cartes, rapports) ;
- traite et dissémine cette information auprès du public et des acteurs du secteur de l'eau.

Dans ce cadre, elle fait le suivi quantitatif et qualitatif des nappes d'eau souterraine à l'échelle nationale avec un réseau d'ouvrages (piézomètres, forages, puits, forage-puits, puits-forages, sondages, céanes, etc.).

Ainsi, sur le plan institutionnel, le financement du PASEPAR via la convention de subsides a permis de renforcer les capacités techniques de la DGPRE en augmentant ses compétences « métiers » par la facilitation de recrutement d'assistants techniques nationaux, sous la supervision de l'assistant technique internationale, en lieu et place de sélection de consultants

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

externes pour la réalisation de ses activités.

Avec le renforcement de la posture institutionnel de la DGPRES, le budget national consacré au réseau national de mesure a été doublé en deux ans. La DGPRES a ainsi amélioré ses capacités de collecte de données sur les nappes hydrogéologiques et le niveau de fiabilité de ces données par l'installation d'outils de collectes, la revue des procédures de collectes et la formation de ses agents.

La disponibilité des données sur la ressource « eau » ainsi collectées a également été améliorée à travers l'amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de l'application numérique PROGRES afin d'en faciliter l'accès et l'acquisition de certaines informations pour les différents utilisateurs. En 2018, la conformité des données dans la base nationale PROGRES est effective à 100%.

Sur le plan de la connaissance et de la maîtrise des usages de l'eau, en application au code de l'eau, 56 autorisations de prélèvement ont été délivrées par la DGPRES et 40 points de prélèvements supplémentaires sont suivis et les quantités réelles qui y sont prélevées, répertoriées. Les autorisations de prélèvement sont délivrées après analyse de la demande par un comité technique (composé des différentes divisions de la DGPRES, notamment la division hydrologie) et sur la base de critères prédéfinis. Le mécanisme de délivrance des autorisations de prélèvement a été facilité par la mise en place au sein de la DGPRES d'une division en charge de l'opérationnalisation de la police de l'eau. Une base de données des autorisations de prélèvement a également été mise en place.

En ce qui concerne le suivi des prélèvements réels, la DGPRES travaille sur la base des données d'exploitations des structures préleveuses (SDE, SAED, SOGED etc.).

Dans le cadre de la « gestion sociale de l'eau » et pour une territorialisation de la GIRE, le PASEPAR accompagne la DGPRES dans le développement d'activités de recherche action dans la zone des Niayes et dans la commune de Kaffrine. En effet, vu les orientations stratégiques de gestion des ressources en eau définies dans le PAGIRE en 2007 et le découpage des cinq unités de gestion et de planification (UGP), elles-mêmes découpées en 28 sous-UGP, il devenait important d'opérationnaliser à l'échelle locale (communale) l'émergence d'une gouvernance de « l'eau », regroupant acteurs institutionnels et usagers. C'est ainsi que dans la zone des Niayes, des Plateformes locales de l'eau (PLE) dotées de plans locaux GIRE sont mises en place. Et une étude a été menée pour analyser la faisabilité d'un système de redevance sur les prélèvements d'eau opérés par les consommateurs d'eau industriels, agricoles, du tourisme et les producteurs d'eau potable, susceptible de pourvoir aux besoins de financement de la GIRE dans la sous UGP du Littoral Nord (la zone des Niayes) et de celui du Bassin de la Somone.

Dans la commune de Kaffrine, le PASEPAR accompagne la DGPRES à diagnostiquer les causes et les impacts des inondations récurrentes sur cette ville. Du matériel de mesure hydrométrique et pluviométrique a été installé dans les bassins versants de Kaffrine, des relevés de topographie par photogrammétrie aérienne ont été faites sur le bassin versant hydrologique qui draine la commune de même que des enquêtes ménages pour recueillir les expériences en termes d'impact, de vécu et de résilience de la population locale.

En 2019, le PASEPAR s'attèlera essentiellement à la capitalisation des activités GIRE et à l'élaboration d'un concept note dans la GIRE au vu des importants résultats obtenus et une mise à l'échelle des activités de recherche action développés.

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

L'accès à l'eau « à proximité » libère non seulement les enfants de la tâche de collecte d'eau, mais allège également les tâches des femmes. Celles-ci pourront ainsi porter plus d'attention à la qualité d'eau et aux autres activités. L'effet/l'impact différencié de l'assainissement et d'une eau plus saine sur les femmes et les hommes ainsi que la qualité dans la livraison des services aux clients est notoire. En effet, la relation entre l'accès à l'eau potable et la santé des enfants est amplement démontrée, ainsi que la relation avec la scolarisation tant des filles que des garçons.

L'approche stratégique genre du PASEPAR vise à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes et améliorer l'accès à l'assainissement et à l'eau potable des groupes vulnérables (pauvres, personnes âgées, handicapés, etc.). L'approche genre dans l'intervention s'aligne non seulement à la stratégie nationale de l'égalité et de l'équité genre, mais renforce également les initiatives d'appropriation de l'approche genre au sein du Ministère à travers des activités d'information, de sensibilisation et de formation.

L'analyse des dépenses, au 31 décembre 2018 du PASEPAR selon le genre (Gender Budget Scan) montre que :

- 30% des dépenses sont « genre sensible », c'est-à-dire, ont un effet/impact différencié sur les femmes mais sans être transformateur de la relation homme/femme. Ainsi, les activités en lien avec ces besoins impactent les besoins pratiques (allègement des tâches, distance à parcourir, qualité d'eau, différenciation des modes d'utilisation et destinations des eaux,...) mais n'ont aucun effet dans les rapports hommes/femme par rapport à la corvée d'eau ;
- 20% des dépenses sont « genre spécifique ». Ces dépenses ont un impact différencié sur les femmes et transforment également les relations / rapports entre les hommes/femmes. Ces dépenses sont liées aux activités d'information, d'éducation et de communication ou de l'approche assainissement totale piloté par la communauté (ATCP) lorsque les questions de genre sont abordées ;
- Il n'y pas a eu de dépenses en « appui en genre » à travers la mise à disposition d'expertise genre pour favoriser l'appropriation d'une approche genre au niveau sectoriel, par les acteurs concernés au niveau national et déconcentré/décentralisé sont insignifiants.

En 2018, le Ministère à travailler à la redynamisation de la cellule genre avec la nomination du point focal genre.



Portrait de Ndeye TOP opératrice privée dans la commune de Sadio, département de Mbacké pour la réalisation de latrines familiales.

Ndeye est présidente de groupement de femmes dans la commune de Sadio. Elle dit développer des activités économiques dans la commune avec l'appui des femmes de son groupement. C'est encouragé par les femmes de son groupement qu'elle a déposé son dossier suite à l'appel d'offre faite par l'ONG Eau vive dans le cadre du PASEPAR. Elle a compété avec plusieurs opérateurs économiques de la commune. Elle a pu faire la différence de par son expérience dans la gestion des déchets dans la commune. En effet, avec son groupement, elle a menée des activités de gestion de déchets solides dans la commune de Sadio en mettant en place un système de ramassage des ordures et de nettoyage des principales artères. Elle est actuellement à 236 latrines améliorée construite dans la commune de Sadio. Elle se place ainsi en 2^{ième} position parmi les 3 opérateurs privés sélectionnés par l'ONG Eau vive pour réaliser 1150 latrines familiales. En tant que femme, la principale difficulté qu'elle rencontre se trouve dans la négociation avec les fournisseurs et les transporteurs de matériaux de construction qui, du seul fait qu'elle soit une femme d'un certain âge, pensent pouvoir l'arnaquer en augmentant leurs prix. Mais elle pense s'en être bien sortie après discussion avec les deux autres opérateurs. En termes de perspectives, elle compte développer ses actions dans la fourniture de latrines, notamment en accompagnant les ménages dans la construction de la super structure de leur latrine améliorée.

3.2 Environnement

Dans le cadre de la prise en compte de la dimension environnementale dans la réalisation des infrastructures du PASEPAR et conformément aux dispositions de l'article L 48 de la loi portant code de l'environnement, Le PASEPAR a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique en 2014. A l'issue de cette évaluation, un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) couvrant aussi bien la phase travaux que la phase exploitation a été élaboré et validé par le Ministère de l'environnement (autorité compétente).

En 2017, des missions de suivi de la prise en compte des recommandations du PGES ont été effectuées par l'expert environnement du MHA. Et les recommandations issues de ces missions pris en compte dans la phase de retrait des entreprises sur chaque site.

En 2018, des formations sur les mesures de sécurités à l'endroit des membres des comités de pilotages et de l'équipe du gérant des 5 AEP de Linguère et de celui de Koumbal ont été planifiées mais non encore réalisées. Des kits de sécurités seront également installés sur chaque site à la suite des formations.

Le PASEPAR développe également une approche de gestion intégrée des ressources en eau dans un contexte de changement climatique aux niveaux institutionnel et communautaire. L'approche de la GIRE a démontré sa pertinence pour intégrer la question du changement climatique par une intervention comme le PASEPAR.

Ainsi, sur le plan institutionnel, le PASEPAR assiste la DGRPE - la direction nationale en charge de l'étude et de la gestion des ressources en eau - dans la redéfinition et l'internalisation de l'enquête sur les ressources en eau et leur utilisation, de manière à correspondre à ses moyens

financiers relativement limités. Le PASEPAR a également soutenu une étude économique sur l'eau visant à renforcer et à sécuriser les revenus financiers de la DGPPE grâce à une taxe généralisée déjà existante - mais peu appliquée - sur les prélèvements d'eau.

Sur le plan communautaire, conformément au plan national de mise en œuvre de la GIRE (PAGIRE), Le PASEPAR soutient la DGPPE dans la mise en œuvre de deux activités de recherche action dans la zone des Niayes pour traiter la problématique de la subsidiarité et dans la ville de Kaffrine sur la problématique de la gestion des inondations dans les villes secondaires.

Les résultats de ces activités GIRE « climate sensitive » feront l'objet d'une capitalisation en 2019.

4 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse des risques			Traitement des risques			Suivi des risques	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Non atteinte des résultats en assainissement avec l'approche marché pour les ONG Eau et Plan International	04/01/2018	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Replanification des activités des ONG avec une possibilité de prolongation de la Conv Sub de 6 mois pour Plan International et 5 mois pour Eau Vive	KONAT E Fodé Boubou	31/01/2019	Avenants envoyés à Bruxelles pour ANO.	En cours
						Discussion / Capitalisation sur les résultats actuels des ONG de l'appel à proposition du PASEPAR et celle du PEPAM UE, intervenant en phase avec la SNAR	NIOX DIOUF Corine	30/08/2018	La mission conjointe de suivie a été tenue du 7 au 10 août 2018. Et elle a regroupé, les ONG, la DA, le PEPAM, le service d'hygiène et le PASEPAR. Au sortir de cette mission des recommandations spécifiques ont été formulées pour chaque ONG. cf rapport de mission	Accompli
						Redéfinition de la stratégie d'intervention pour World Vision afin de favoriser l'atteinte des résultats de la convention de subsides avec notamment la réalisation des 1150 latrines	NIOX DIOUF Corine	31/12/2018	- World Vision doit utiliser les marges entre le coût réel des latrines et les coûts prévisionnels pour permettre de réévaluer à la hausse le coût de la main d'œuvre des maçons afin de les fidéliser et de garantir la réalisation des latrines dans les délais impartis (31 mai 2019) sans augmentation de l'apport des ménages.	En cours
						Redéfinition de la stratégie d'intervention pour Plan International afin de favoriser l'atteinte des résultats de la convention de subsides avec notamment la réalisation des 1350 latrines	NIOX DIOUF Corine	30/12/2018	- Plan International doit utiliser les marges entre le coût réel des latrines et les coûts prévisionnels (mentionnés dans les conventions de subsides) pour diminuer l'apport des ménages et permettre à un plus grand nombre d'acquérir des latrines. Plan va orienter toutes les ressources disponibles à la réalisation de l'infrastructure (fosses, dalles, etc.) primordiale pour éviter la prolifération des	En cours

									maladies du péril fécal.	
						Redéfinition de la stratégie d'intervention pour Eau Vive afin de favoriser l'atteinte des résultats de la convention de subsides avec notamment la réalisation des 1150 latrines	NIOX DIOUF Corine	31/12/2018	- Eau vive/GRET va réorienter sa stratégie de financement des latrines sur « l'infrastructure », exclusivement, afin de permettre une augmentation de l'accessibilité. L'utilisation des marges entre le coût réel des latrines et les coûts prévisionnels pour diminuer l'apport des ménages permettrait à un plus grand nombre d'acquérir des latrines. Aussi ils réévalueront à la hausse le coût de la main d'œuvre des maçons afin de les fidéliser et de garantir la réalisation des latrines dans les délais.	En cours
Non Atteinte des résultats de la CS avec la DGPRE sur les activités GIRE du PASEPAR	01/10/2018	OPS	Moyen	Haute	Haute	Replanification des activités avec l'ATI GIRE et le point focal du PASEPAR de la DGPRE	NIOX DIOUF Corine	31/10/2018	Date exact à planifier	En cours
						Réunion mensuelle sur la CS avec point focal et au cours des missions de l'ATI (tous les 2 mois)	NIOX DIOUF Corine	30/04/2019	1er réunion en fin octobre 2018	Prévu
						Suivi mensuel des délais de remise des livrables (TDR, Rapports, etc)	NIOX DIOUF Corine	30/04/2019	livrables à planifier dans l'exercice de replanification et suivi des livrables lors des réunions mensuelles	Prévu
Clôture (réalisation effective) du marché de densification des réseaux durant l'année 2019	01/01/2019	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Réunion de suivi du processus de ré-attribution de ce marché à l'entreprise classée 3ième. Pour rappel, ce marché fait actuellement l'objet d'une résiliation avec l'entreprise classée 1er lors de la 1er attribution.	NIOX DIOUF Corine	17/02/2019	Un courrier a été adressé à l'OFOR par la direction du projet pour un suivi de tous les dossiers du PASEPAR géré par l'OFOR	Prévu

5 Pilotage et apprentissage

5.1 Réorientations stratégiques

2019, étant l'année de la clôture PASEPAR, il n'est pas prévu de réorientations stratégiques.

2019, sera exclusivement consacrée à la capitalisation des thèmes ci-après listés :

- Problématique de l'accès à l'eau potable en milieu rural ;
- Recherche-action sur les problèmes des inondations de la ville de Kaffrine ;
- Bulletin hydrogéologique national ;
- Atlas de l'eau ;
- Financement Forum de l'innovation de l'innovation sur l'assainissement en milieu rural et de l'assainissement en milieu pro pauvre ;
- Horst de Ndiass (Cas de sur exploitation d'une nappe et de la redevance) ;
- Film documentaire sur la "Résilience des villes face aux changements climatiques »
- Cas de la ville de Kaffrine.

5.2 Recommandations

Recommandations	Sources	Acteur	Date limite
La totalité de la côte part de montant de la réalisation du marché de génie civil des 5 AEP de Linguère n'a toujours pas été payé. Les crédits n'ont pas été inscrits dans la loi de finance initiale (LFI) de 2018. Inscrire dans la loi de finance le montant restant dû à l'entreprise.	Système de rapportage trimestriel (MONOP)	MHA	Q3 2019
Finaliser toutes les attributions des marchés publics avant le 31 mars pour permettre une exécution effective dans la période d'exécution opérationnelle du PASEPAR (fin 2019)	Système de rapportage trimestriel (MONOP)	PASEPAR	Mai 2019
Effectuer un réaménagement budgétaire pour faciliter une exécution optimale de la planification opérationnelle de 2019 dans les délais impartis	Système de rapportage trimestriel (MONOP)	PASEPAR	Q4 2018
Réaliser au courant de l'année des activités en faveur de l'intégration du thème transversal « genre »	Système de rapportage trimestriel (MONOP)	PASEPAR	Q3 2019

5.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
L'importance de la communication dans l'acceptation de l'intervention d'opérateurs privés dans l'exploitation d'ouvrages hydrauliques : Les conseils communaux (et départementaux) de développement, tenus ont facilité l'installation des opérateurs privés dans leur périmètre d'affermage pour l'exploitation des AEP et la distribution de l'eau aux différents usagers. Les réunions tenues ont permis à la population et aux groupes les plus réticents à mieux comprendre la réforme du secteur de l'eau potable avec la délégation de service public	MHA Acteurs locaux
Les Association villageoise d'épargne et de crédits et les activités génératrices de revenus (AGR) développés avec les femmes, ne suffisent pas pour garantir le financement de l'assainissement des ménages. Vu que la construction de latrines (comme pour l'habitat) incombe au chef de ménages (homme en général). Dans le cadre du développement de financement innovant pour l'assainissement individuel, des activités (AVEC et AGR) ont été développés avec les femmes par les ONG. Malgré la réussite de ces activités, il a été noté que l'acquisition de latrines par les ménages ne suivait pas. Dans les discussions avec les femmes, il s'est avéré que l'acquisition du ménage était laissée à la charge du chef du ménage.	Direction de l'assainissement ONG PTF (dont Enabel)

6 Annexes

6.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
X	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
		A			
4.1 Durabilité financière/économique ?					
X	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
X	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

6.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision à prendre				Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Tenir une discussion entre le projet et la Direction de l'Assainissement (DA) sur le type d'appui à mettre en place en fonction de ses besoins actuels	01/12/2017	Comité de pilotage		Planification de la réunion entre la DA et PASEPAR	NIOX DIOUF Corine	30/06/2018	Les discussions s'orientent plus vers l'organisation d'un forum sur l'application de la SNAR	Accompli
Fournir les chiffres des indicateurs de chaque résultat de l'année 2017 (enquêtes EDS publiée fin 2017 et enquêtes WASH) pour la prochaine SMCL	01/12/2017	Comité de pilotage		Données EDS 2017 renseignées	KONATE Fodé Boubou	31/10/2018	EDS 2017 est publié et les indicateurs sont renseignés	Accompli
Effectuer une demande de report de crédit pour les crédits auprès du MEFP pour les marchés déjà engagés pour le compte du BCI et non exécutés financièrement	12/01/2017	Comité de pilotage		Négociations entre le Ministère de l'hydraulique et des finance pour l'affectation de fonds. le report de crédit n'étant plus autorisé	DIALLO Amadou	N/A		En cours
Accompagner la cellule genre du ministère dans la validation politique de l'audit genre et du plan d'institutionnalisation genre pour faciliter la mise en œuvre du plan d'action genre du PASEPAR	12/01/2017	Comité de pilotage		Le rapport d'audit genre a été édité en plusieurs exemplaires et en attente d'une date à fixer par l'autorité (SG ou Ministre) pour organiser l'atelier	DIALLO Amadou	31/01/2019	Une nouvelle point focal genre du MHA a été nommée et une réunion est tenue en début janvier 2019	Prévu
Associer la cellule genre du ministère dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'action genre du PASEPAR	13/12/2017	Comité de pilotage		Actualisation du plan d'action Genre du PASEPAR	DIALLO Amadou	30/09/2018	Réunion avec point focal genre en début janvier 2019 pour faire le point et planifier des activités pour 2019.	En retard
Informer officiellement toutes les parties (MHA, Enabel, Ambassades) de la réception des travaux de Linguère	13/12/2017	Comité de pilotage		Inauguration reportée en septembre 2018	DIALLO Amadou	31/10/2018	Lettre d'information faite.	Prévu

6.3 Cadre logique mis à jour

En 2018, il n'y a pas eu de changements au niveau du cadre logique du PASEPAR.

6.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	NEANT
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	03/2016
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR réalisée en septembre 2017 et rapport enregistré sur PIT WEB en 11/2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	12/2019 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Un backstopping en 2017 à la fin de la mission d'évaluation à mi-parcours

6.5 Rapport budgétaire au 31 janvier 2019

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011

Project Title : **Projet d'amélioration des services d'Eau Potables et d'assainissement en milieu rural**

Budget Version : **G1**

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/01/2019

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016	2017	2018	Expenses	Total	Balance	% Exec
A ACCÈS DURABLE AU SERVICE DE L'EAU			2.798.352,00	268.031,44	401.561,65	1.349.191,91	418.046,45	283,94	2.437.115,39	361.236,61	87%
01 Construction de 5 nouveaux réseaux AEP			1.820.000,00	233.962,50	248.490,36	1.102.502,47	191.578,01	0,00	1.776.533,34	43.466,66	98%
01 Travaux (entreprise)		COGES	1.695.409,00	181.320,55	233.006,67	1.017.312,70	191.578,01	0,00	1.623.217,93	72.191,07	96%
02 Contrôle et supervision (bureau d'études)		COGES	124.591,00	52.641,95	15.483,69	85.189,76		0,00	153.315,41	-28.724,41	123%
02 Densification, extension, réhabilitation			418.478,00	883,19	91.057,42	44.174,35	38.351,66	0,00	174.466,62	244.011,38	42%
01 Fonds de soutien aux ASUFOR		COGES	408.478,00	883,19	91.057,42	43.829,67	37.985,78	0,00	173.756,06	234.721,94	43%
02 Frais de mission DEM et BPF (output based)		COGES	10.000,00			344,69	365,88	0,00	710,56	9.289,44	7%
03 Dispositifs de filtration par osmose inverse			1.431,00	1.231,10	200,03			0,00	1.431,14	-0,14	100%
01 Installation de nouveaux systèmes (y compris		COGES	767,00	742,33	24,44			0,00	766,77	0,23	100%
02 Prestataire spécialisé IEC (commun activités		COGES	664,00	488,77	175,59			0,00	664,37	-0,37	100%
03 Frais de mission DEM et BPF (output based)		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
04 Réalisation de 2 transferts à moyenne			260.000,00	403,99	2.059,97	95.697,79	179.729,42	0,00	277.891,17	-17.891,17	107%
01 Etudes détaillées 2 sites et production des		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
02 Travaux (forages et génie civil)		COGES	250.000,00		1.787,09	94.327,27	177.094,49	0,00	273.208,85	-23.208,85	109%
03 Frais de mission DH et SRH (output based)		COGES	10.000,00	403,99	272,88	1.370,52	2.634,93	0,00	4.682,32	5.317,68	47%
05 Equipement ASUFOR en dispositifs de			200.000,00	495,46	766,77	95.204,95	8.387,36	283,94	105.138,48	94.861,52	53%
01 Etude préalable de sélection des sites à		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	7%
02 Equipement en chlorateurs		COGES	160.000,00		766,77	93.794,53		0,00	94.561,30	65.438,70	59%
03 Frais de mission DEM/OFOR (output based)		COGES	15.000,00	495,46		1.110,10	5.438,24	283,94	7.327,73	7.672,27	49%
04 Equipements analyse bactériologique et		REGIE	15.000,00				2.949,13	0,00	2.949,13	12.050,87	20%
		REGIE	2.894.050,00	538.158,84	493.155,74	453.867,37	470.368,44	32.247,76	1.987.798,13	906.251,87	69%
		COGEST	5.440.812,00	349.618,83	705.437,92	1.921.185,06	1.103.605,71	99.223,20	4.179.070,70	1.261.741,30	77%
TOTAL			8.334.862,00	887.777,66	1.198.593,67	2.375.052,43	1.573.974,15	131.470,96	6.166.868,83	2.167.993,17	74%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011 Printed on woensdag 27 februari 2019

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011

Project Title : **Projet d'amélioration des services d'Eau Potables et d'assainissement en milieu rural**

Budget Version : **G1**

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/01/2019

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016	2017	2018	Expenses	Total	Balance	% Exec
05 Frais de mission SNH au niveau local		COGES	10.000,00			300,32		0,00	300,32	9.699,68	3%
06 Plates-formes, Stefi et appui-conseil aux			98.443,00	31.055,19	58.987,10	11.612,35		0,00	101.654,64	-3.211,64	103%
01 Contrat de service avec un prestataire		REGIE	2.428,00	2.286,74	140,86			0,00	2.427,60	0,40	100%
02 Frais de mission DEM/OFOR (output based)		COGES	534,00	0,00	533,57			0,00	533,57	0,43	100%
03 Appui à l'OFOR pour la xcommunication sur		COGES	95.481,00	28.768,46	58.312,66	11.612,35		0,00	98.693,47	-3.212,47	103%
B ACCÈS DURABLE AU SERVICE DE			1.864.534,00	53.330,79	215.072,00	402.827,13	576.827,37	91.980,50	1.340.037,79	524.496,21	72%
01 Campagne de communication pour le			0,00					0,00	0,00	0,00	?
01 Elaboration des outils et supports		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	?
02 Renforcement des capacités acteurs			388.387,00	52.067,75	34.947,51	128.214,73	102.325,10	0,00	317.555,08	70.831,92	82%
01 Contrat de service intellectuels en appui à la		REGIE	240.000,00	29.395,42	29.029,04	44.613,56	29.569,88	0,00	132.607,90	107.392,10	55%
02 Equipement des SRA (locaux et équipement)		REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	?
03 Véhicule 4X4 DA		REGIE	20.830,00	20.830,19				0,00	20.830,19	-0,19	100%
04 Motos tout-terrain SRA		REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	?
05 Frais de fonctionnement moyens roulants DA		COGES	811,00	811,03				0,00	811,03	-0,03	100%
06 Formation et autres activités de renforcement		COGES	5.670,00	1.031,11	4.638,49			0,00	5.669,60	0,40	100%
07 Equipements des SRA (Locaux et		COGES	121.076,00		1.279,98	83.601,16	72.755,22	0,00	157.636,36	-36.560,36	130%
03 Appel à projets "approches innovantes"			1.476.147,00	1.263,04	180.124,49	274.612,40	474.502,28	91.980,50	1.022.482,71	453.664,29	69%
01 Suivi par les services de la DA (output		COGES	100.000,00	1.263,04	7.417,25	8.478,22	27.073,28	0,00	44.231,79	55.768,21	44%
02 Financement des projets retenus		COGES	1.376.147,00		172.707,24	266.134,18	447.429,00	91.980,50	978.250,92	397.896,08	71%
C GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU			1.267.120,00	73.108,59	155.745,50	260.383,58	309.239,86	2.729,92	801.207,43	465.912,57	63%
		REGIE	2.894.050,00	538.158,84	493.155,74	453.867,37	470.368,44	32.247,76	1.987.798,13	906.251,87	69%
		COGEST	5.440.812,00	349.618,83	705.437,92	1.921.185,06	1.103.605,71	99.223,20	4.179.070,70	1.261.741,30	77%
		TOTAL	8.334.862,00	887.777,66	1.198.593,67	2.375.052,43	1.573.974,15	131.470,96	6.166.868,83	2.167.993,17	74%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011 Printed on woensdag 27 februari 2019

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011

Project Title : **Projet d'amélioration des services d'Eau Potables et d'assainissement en milieu rural**

Budget Version : **G1**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/01/2019

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016	2017	2018	Expenses	Total	Balance	% Exec
01 Appui au Comité technique sur la qualité de			18.785,00	16.142,58	2.642,86			0,00	18.785,43	-0,43	100%
01 Appui réunions de travail et séminaires du		COGES	4.232,00	1.590,54	2.642,86			0,00	4.233,39	-1,39	100%
02 Expertise technique ponctuelle		REGIE	14.553,00	14.552,04				0,00	14.552,04	0,96	100%
03 Expérimentation - projets pilotes (fonction		COGES	0,00		0,00			0,00	0,00	0,00	?
02 Plan de communication / nouveau code de			0,00					0,00	0,00	0,00	?
01 Ateliers nationaux / régionaux / locaux		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	?
02 Elaboration outils / supports / traduction en		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	?
03 Renforcement des capacités DGPRE (y			729.308,00	56.966,01	151.941,79	153.125,35	144.447,67	1.928,88	508.409,70	220.898,30	70%
01 ATI expert GIRE		REGIE	654.449,00	56.966,01	148.069,41	151.702,05	141.798,06	1.928,88	500.464,41	153.984,59	76%
02 Véhicule 4X4 DGPRE		REGIE	0,00		0,00	0,00	221,81	0,00	221,81	-221,81	?
03 Frais de fonctionnement véhicule		REGIE	31.200,00		1.227,63	1.407,01	2.427,80	0,00	5.062,44	26.137,56	16%
04 Appui à des structures relais au niveau		COGES	33.659,00		2.644,75	16,29		0,00	2.661,04	30.997,96	8%
05 Formation et autres activités renforcement		COGES	10.000,00					0,00	0,00	10.000,00	0%
04 Améliorer les connaissances et moyens de			153.126,00		766,77	52.915,38	514,50	0,00	54.196,65	98.929,35	35%
01 Système d'information : Plateforme logicielles		COGES	13.720,00					0,00	0,00	13.720,00	0%
02 Système d'information : Acquisition de		COGES	41.161,00					0,00	0,00	41.161,00	0%
03 Suivi des ressources en eau de surface		COGES	41.863,00			51.745,52		0,00	51.745,52	-9.882,52	124%
04 Exploitation et valorisation des données		COGES	18.294,00					0,00	0,00	18.294,00	0%
05 Suivi de l'impact des ouvrages sur les sols et		COGES	36.588,00			514,50	514,50	0,00	1.029,00	35.569,00	3%
06 Connaissance et suivi des ressources en eau		COGES	1.500,00		766,77	655,36		0,00	1.422,13	77,87	95%
		REGIE	2.894.050,00	538.158,84	493.155,74	453.867,37	470.368,44	32.247,76	1.987.798,13	906.251,87	69%
		COGEST	5.440.812,00	349.618,83	705.437,92	1.921.185,06	1.103.605,71	99.223,20	4.179.070,70	1.261.741,30	77%
TOTAL			8.334.862,00	887.777,66	1.198.593,67	2.375.052,43	1.573.974,15	131.470,96	6.166.868,83	2.167.993,17	74%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011 Printed on woensdag 27 februari 2019

page: 3

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011

Project Title : **Projet d'amélioration des services d'Eau Potables et d'assainissement en milieu rural**

Budget Version : **G1**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/01/2019

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016	2017	2018	Expenses	Total	Balance	% Exec
05 Créer un environnement favorable à			324.740,00		394,08	13.092,66	164.277,69	801,04	178.565,47	146.174,53	55%
02 volet économique et administratif : Etude sur		COGES	44.210,00		394,08	12.674,95	39.988,67	0,00	53.057,70	-8.847,70	120%
03 Etude sur la réforme institutionnelle et		COGES	36.588,00					0,00	0,00	36.588,00	0%
04 volet gestion sociale : diagnostic et gestion		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	?
05 Recherche Action sur la GIRE Locale		REGIE	243.942,00			417,71	124.289,02	801,04	125.507,77	118.434,23	51%
06 Améliorer la communication, l'information,			41.161,00			41.250,18		0,00	41.250,18	-89,18	100%
01 Atlas national de l'Eau		COGES	41.161,00			41.250,18		0,00	41.250,18	-89,18	100%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% * TOTAL			25.000,00					0,00	0,00	25.000,00	0%
01 Réserve budgétaire			25.000,00					0,00	0,00	25.000,00	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	25.000,00					0,00	0,00	25.000,00	0%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	?
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.379.856,00	493.306,85	426.214,52	362.649,81	269.860,46	36.476,60	1.588.508,22	791.347,78	67%
01 Frais de personnel			1.674.624,00	273.111,35	292.441,85	288.203,53	223.543,34	21.210,43	1.098.510,50	576.113,50	66%
01 Assistance technique CTB		REGIE	1.066.277,00	196.252,64	188.241,41	175.389,55	111.570,64	10.616,91	682.071,15	384.205,85	64%
02 Equipe finance et administration CTB		REGIE	192.435,00	33.140,72	40.803,42	43.722,43	45.844,48	4.270,93	167.781,98	24.653,02	87%
03 Autres frais de personnel contractuel du		COGES	88.117,00	8.281,35	23.699,74	29.681,03	22.401,09	2.309,95	86.373,16	1.743,84	98%
04 Indemnités Equipe de gestion UC-PEPAM		COGES	80.220,00	12.265,89	12.859,07	12.805,72	12.824,45	1.067,14	51.822,27	28.397,73	65%
05 Contractuels appui technique UC-PEPAM		COGES	247.575,00	23.170,75	26.838,21	26.604,80	30.902,69	2.945,50	110.461,94	137.113,06	45%
02 Investissements			174.000,00	159.247,44	12.401,21	15.233,58	4.108,10	0,00	190.990,33	-16.990,33	110%
01 Véhicules		REGIE	128.000,00	118.496,81	8.734,05		2.774,17	0,00	130.005,03	-2.005,03	102%
		REGIE	2.894.050,00	538.158,84	493.155,74	453.867,37	470.368,44	32.247,76	1.987.798,13	906.251,87	69%
		COGEST	5.440.812,00	349.618,83	705.437,92	1.921.185,06	1.103.605,71	99.223,20	4.179.070,70	1.261.741,30	77%
		TOTAL	8.334.862,00	887.777,66	1.198.593,67	2.375.052,43	1.573.974,15	131.470,96	6.166.868,83	2.167.993,17	74%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011 Printed on woensdag 27 februari 2019

page: 4

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011

Project Title : **Projet d'amélioration des services d'Eau Potables et d'assainissement en milieu rural**

Budget Version : **G1**

Year to month : 31/01/2019

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016	2017	2018	Expenses	Total	Balance	% Exec
02 Equipement bureau		REGIE	7.300,00	3.213,99	3.215,95	553,39	1.333,93	0,00	8.317,26	-1.017,26	114%
03 Equipement IT		REGIE	19.050,00	18.182,82	177,87	14.680,19		0,00	33.040,88	-13.990,88	173%
04 Aménagements du bureau		REGIE	19.650,00	19.353,82	273,34			0,00	19.627,16	22,84	100%
03 Frais de fonctionnement			273.682,00	36.781,48	48.193,65	37.234,07	34.787,75	636,17	157.633,11	116.048,89	58%
01 Frais de fonctionnement du bureau		COGES	64.907,00	12.810,38	7.253,58	5.779,20	6.998,69	341,18	33.183,02	31.723,98	51%
02 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	104.436,00	11.527,01	19.282,80	11.659,60	8.193,93	104,43	50.767,76	53.668,24	49%
03 Missions		REGIE	1.262,00	1.261,58		3,44		0,00	1.265,02	-3,02	100%
04 Frais de représentation et de communication		COGES	5.000,00	724,13		711,94		0,00	1.436,07	3.563,93	29%
05 Formations		REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	?
06 Autres frais de fonctionnement		REGIE	124,00	59,49	64,96	32,44	168,24	0,00	325,12	-201,12	262%
07 Missions Equipe Projet		COGES	53.147,00	5.777,37	14.390,06	11.073,44	9.301,36	0,00	40.542,23	12.604,77	76%
08 Formations		COGES	10.000,00				2.286,74	0,00	2.286,74	7.713,26	23%
09 Autres Frais de Fonctionnement		COGES	34.806,00	4.621,52	7.202,26	7.974,02	7.838,79	190,56	27.827,15	6.978,85	80%
04 Audit et suivi-évaluation			257.550,00	24.166,59	73.177,67	21.978,63	7.421,27	14.630,00	141.374,16	116.175,84	55%
01 Baseline, suivi et évaluations		REGIE	152.914,00	20.530,87	73.177,67			0,00	93.708,54	59.205,46	61%
02 Audit financier		REGIE	36.000,00			11.068,00	85,68	14.630,00	25.783,68	10.216,32	72%
03 Backstopping		REGIE	8.774,00	3.635,72		3.623,93		0,00	7.259,65	1.514,35	83%
04 Capitalisation		REGIE	25.000,00					0,00	0,00	25.000,00	0%
05 Backstopping linguère		REGIE	14.862,00			6.653,66	7.335,60	0,00	13.989,25	872,75	94%
06 Thèmes Transversaux Genre et		COGES	20.000,00			633,04		0,00	633,04	19.366,96	3%
		REGIE	2.894.050,00	538.158,84	493.155,74	453.867,37	470.368,44	32.247,76	1.987.798,13	906.251,87	69%
		COGEST	5.440.812,00	349.618,83	705.437,92	1.921.185,06	1.103.605,71	99.223,20	4.179.070,70	1.261.741,30	77%
TOTAL			8.334.862,00	887.777,66	1.198.593,67	2.375.052,43	1.573.974,15	131.470,96	6.166.868,83	2.167.993,17	74%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011 Printed on woensdag 27 februari 2019

page: 5

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011

Project Title : **Projet d'amélioration des services d'Eau Potables et d'assainissement en milieu rural**

Budget Version : **G1**

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/01/2019

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016	2017	2018	Expenses	Total	Balance	% Exec
99 Conversion rate adjustment			0,00	-0,01	0,13			0,00	0,12	-0,12	?%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	-0,01	0,13			0,00	0,12	-0,12	?%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	?%

REGIE	2.894.050,00	538.158,84	493.155,74	453.867,37	470.368,44	32.247,76	1.987.798,13	906.251,87	69%
COGEST	5.440.812,00	349.618,83	705.437,92	1.921.185,06	1.103.605,71	99.223,20	4.179.070,70	1.261.741,30	77%
TOTAL	8.334.862,00	887.777,66	1.198.593,67	2.375.052,43	1.573.974,15	131.470,96	6.166.868,83	2.167.993,17	74%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of SEN1203011 Printed on woensdag 27 februari 2019

page: 6

6.6 Ressources en termes de communication

En 2018 deux études ont été finalisés, il s'agit notamment de :

- L'étude sur la mise en place d'une redevance sur les prélèvements d'une redevance d'eau dans les sous unités de gestion et de planification des Niayes et de la Somone ;
- L'étude d'actualisation du PAGIRE 2018 – 2035.

En 2019, seront finalisés et publiés :

- La recherche action pour « l'Application de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau au cas des inondations de Kaffrine (AGIREK) » ;
- La recherche action sur la GIRE territoriale dans la zone des Niayes de la région de Thiès ;
- Un bulletin hydrogéologique national;
- Un atlas sur l'eau.